EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 juin 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept juin deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Grégory BERNARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Fabienne MONTEL à François BARRIÈRE**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du voeu et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE quitte la séance avant le vote de la question n°9.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 23

ILOT RUES ESTAING/PÉLISSIER/NIEL ET AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE : RENOUVELLEMENT DU PÉRIMÈTRE DE PRISE EN COMPTE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Par délibération du 26 mars 2004, la commune instaurait un périmètre conservatoire sur l'îlot délimité par les rues Estaing / Pélissier / Niel et avenue de la République.

L'évolution urbaine de cet îlot n'est pas achevée.

Elle suivra les évolutions déjà visibles de part et d'autre de l'axe République et celles à venir :

- Place Turgot
- Place du 1er mai 14
- Pôle Cité Administrative et Base de Défense
- Bâtiments d'utilisation publique
- Equipements de services et hospitaliers.

Pour que cette évolution soit cohérente et homogène, il est opportun de renouveler ce périmètre conservatoire.

A l'intérieur de l'emprise définie au plan ci-annexé, les permis de construire qui seraient susceptibles de compromettre cette cohérence, pourront se voir opposer pendant un délai de deux ans, une décision de sursis à statuer, conformément aux dispositions du l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de vous prononcer favorablement sur le renouvellement de ce périmètre.

DELIBERATION

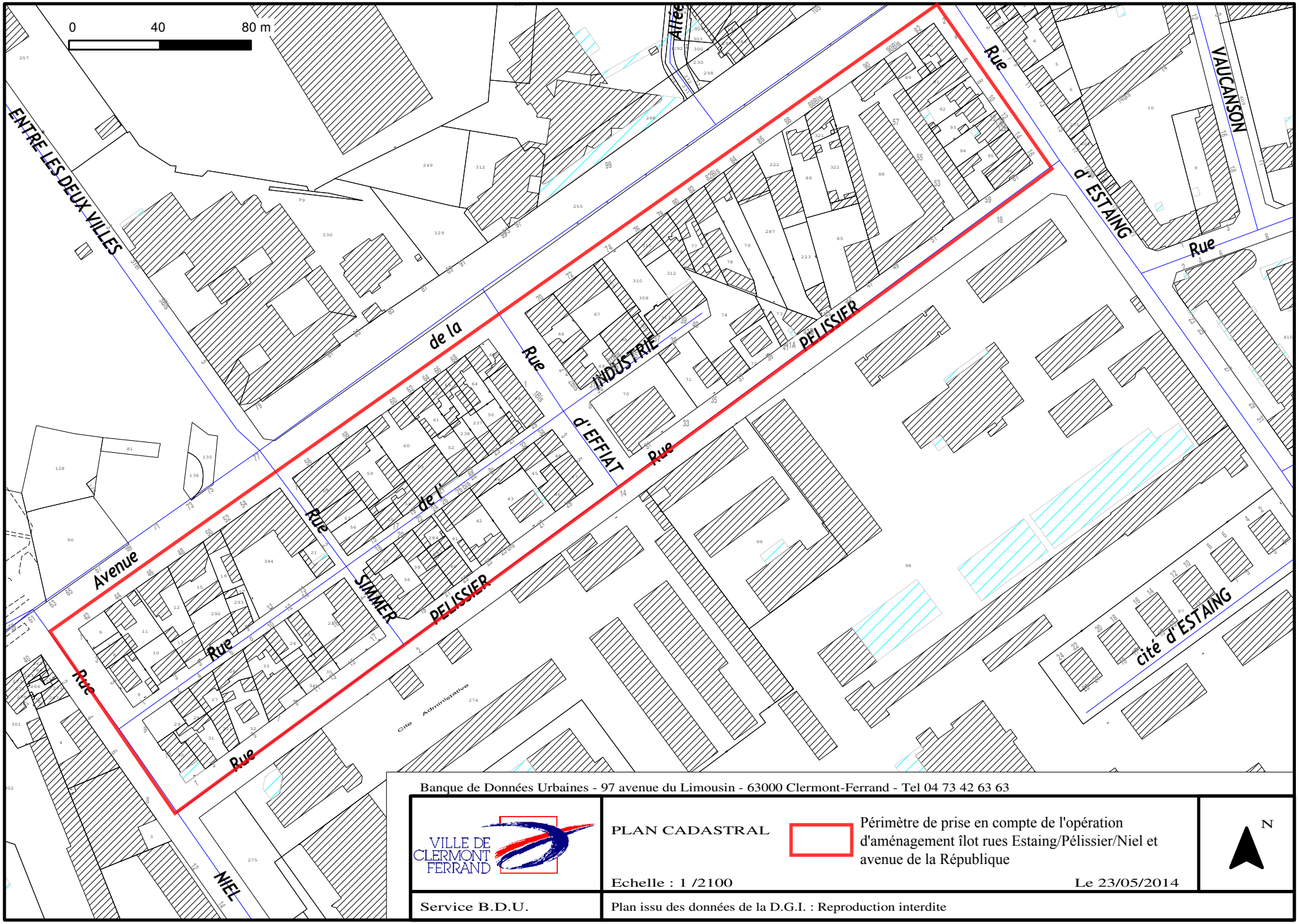
La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juillet 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Grégory BERNARD



Banque de Données Urbaines - 97 avenue du Limousin - 63000 Clermont-Ferrand - Tel 04 73 42 63 63

VILLE DE CLERMONT FERRAND

PLAN CADASTRAL

Périmètre de prise en compte de l'opération d'aménagement îlot rues Estaing/Pélissier/Niel et avenue de la République

N

Echelle : 1 /2100

Le 23/05/2014

Service B.D.U.

Plan issu des données de la D.G.I. : Reproduction interdite